

Rectification du taux horaire payé du 1^{er} avril au 6 octobre 2014

À la suite d'une vérification dans son système de paiement, la Régie a constaté que le taux horaire appliqué pour le calcul de la rémunération à honoraires fixes **depuis le 1^{er} avril 2014** est plus élevé que le taux en vigueur à l'entente générale.

Pour rectifier la situation, la Régie récupérera les honoraires versés en trop pour les activités professionnelles et les congés rémunérés des demandes reçues **jusqu'au 6 octobre 2014** de la manière suivante :

- du 1^{er} avril au 28 juin 2014 à l'état de compte du **14 novembre 2014**;
- du 29 juin au 6 octobre 2014 à l'état de compte du **28 novembre 2014**.

Ainsi, le médecin détenant un contrat de 35 heures par semaine, qui a réclamé ces 35 heures pour des activités professionnelles ou pour des congés rémunérés durant l'ensemble de la période visée, se verra récupérer **approximativement 2 112 \$**.

Pour le médecin rémunéré pour les 220 heures additionnelles (paragr. 15.01 b) de l'Entente), la somme récupérée pour les heures régulières et les heures additionnelles sera **approximativement de 2 414 \$**.

Ces exemples ne tiennent pas compte des heures supplémentaires et de garde sur place ou en disponibilité, s'il y a lieu, qui pourraient avoir été réclamées au cours de la période visée.

La récupération des montants ci-dessus s'effectuera sur votre rémunération brute. Ceci aura pour effet d'ajuster les déductions à la source qui seront calculées sur le montant résiduel à verser pour chacun des paiements. Ainsi, l'effet sur le revenu net sera moindre que le montant susmentionné.

La Régie ne perçoit pas de frais d'intérêts sur ce genre de récupération.

À NOTER

Les honoraires payés pour les activités professionnelles ou les congés rémunérés seront au taux de l'entente générale à l'état de compte du **31 octobre 2014**.

c. c. Agences commerciales de facturation

Courriel

services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca

Téléphone

Québec	418 643-8210
Montréal	514 873-3480
Ailleurs	1 800 463-4776

Télécopieur

Québec	418 646-9251
Montréal	514 873-5951

NOS PRÉPOSÉS SONT EN SERVICE
DU LUNDI AU VENDREDI,
DE 8 H 30 À 16 H 30
(MERCREDI DE 10 H 30 À 16 H 30)